

Contributions conventionnelles à la formation et/ou au dialogue social 2026 au titre de la masse salariale 2025

(Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Ordonnance n°2021-797 du 23 juin 2021.
Article L6332-1-2 (nouveau II) du Code du travail, modifié par la LFSS du 26 décembre 2023, en vigueur depuis le 1er janvier 2024)

VOTRE ENTREPRISE		
NET'SERVICES 18 RUE DU GENERAL SARRAIL 82000 MONTAUBAN	SIRET	89004204700013
	Assujetti TVA	Oui
	Taux de TVA	20,00 %
	SIRET Cab. Comptable	38220857700041
	Email entreprise	sandrine.pineau@shiva.fr

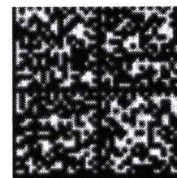
VOS INFORMATIONS (activités et données annuelles 2025)			
Code NAF / APE	9609Z		
IDCC / Convention Collective applicable	3127 / ENTREPRISES DE SERVICES À LA PERSONNE		
Masse Salariale 2025 Contribution Conventionnelle (MS1)			94 852 €
Masse Salariale 2025 Contribution Dialogue social (MS2)			94 852 €
Effectif annuel moyen 2025	2.00	Année FS +11	

CONTRIBUTIONS CONVENTIONNELLES A LA FORMATION ET/OU AU DIALOGUE SOCIAL			
Contribution conventionnelle HT*	(MS1) x 0,1 %		94,85 €
TVA	20,00 %		18,97 €
Dialogue social * (non soumis à TVA)	(MS2) x 0,1 %		94,85 €
Montant TTC à payer à l'OPCO EP			208,67 €

REFERENCES TELEDECLARATION (effectuée sur www.contrib.opcoep.fr)			
N° Télédéclaration	FY128210H		
Montant	208,67 €	Date / heure	17/02/2026 14:29
Moyen de paiement	Virement	Version	1
Déclaration effectuée par	Entreprise		
E-mail déclarant	sandrine.pineau@shiva.fr		

PAIEMENT À EFFECTUER	
Virement à effectuer avant le 1er mars 2026	
Référence à indiquer impérativement dans le libellé de votre virement : FY128210H	
Important ! les coordonnées bancaires de l'Opco des entreprises de proximité ont changé :	
Nom complet : OPERATEUR DE COMPETENCES DES ENTREPRISES	
IBAN : FR76 1382 5002 0008 0203 4607 773	
BIC : CEPAPRPP382	

FY128210H



reglée le 25/02/2026

*Voir tableau des taux sur www.opcoep.fr (rubrique contributions)